

le brosmes, le colin, le saumon, l'espadon et le thon. Pour ce qui est des mollusques et crustacés de haute valeur marchande, il y a lieu de noter les homards, les pétoncles et les palourdes. Des pêches expérimentales se poursuivent afin d'établir les possibilités commerciales d'espèces marines telles les crabes, les crevettes roses et le capelan.

Sur la côte du Pacifique, la pêche porte principalement sur le saumon, le flétan et le hareng, mais aussi sur une gamme diverse d'autres poissons, mollusques et crustacés. La prise des cinq variétés de saumon du Pacifique (sockeye, quinnat, saumon argenté, kéta et saumon rose) est régularisée à des fins de conservation; en outre, de vastes aménagements techniques et biologiques s'emploient à protéger et à accroître ces importants stocks. Le flétan pêché dans le golfe de l'Alaska et la mer de Béring est aussi protégé par un règlement sévère, afin que les stocks se maintiennent à un niveau optimal. La prise élevée de hareng, dont les stocks sont abondants, sert à la préparation de farine et d'huile de poisson. À l'égard de ce poisson, la prise sur l'Atlantique a dépassé pour la première fois, en 1966, la prise sur le Pacifique; ensemble, elles représentent près d'un tiers de la prise globale au Canada. En dépit des tentatives nombreuses pour donner de l'expansion aux pêches de poissons de fond sur le Pacifique, il reste beaucoup à faire, semble-t-il, à cet égard.

Parmi les espèces d'eau douce pêchées au Canada, les plus importantes sont le poisson blanc, la perche, le doré, la truite de lac, le hareng, le brochet, les carpes, le doré noir et l'éperlan. Des espèces inférieures en taille et en qualité prolifèrent dans les Grands lacs, en raison de la décimation des stocks indigènes de truite par la lamproie marine, mais la situation semble en voie de s'améliorer, grâce à l'efficacité des mesures de répression contre cette espèce parasite.

Section 2.—Pêche de commerce et mise en marché, 1966

Dans le secteur canadien de la pêche de commerce, la quantité et la valeur des débarquements ont atteint un chiffre sans précédent en 1966. La prise globale de 2,600 millions de livres rapportant 177 millions de dollars aux pêcheurs représente une augmentation sur 1965 de 8 p. 100 pour la quantité et de 10 p. 100 pour la valeur. La valeur marchande des produits de la pêche est estimée, au bas mot, à plus de 340 millions de dollars. Les régions de l'Atlantique et du Pacifique ont toutes deux atteint de nouveaux sommets: par ailleurs, les pêches en eau douce sont demeurées plus ou moins stationnaires.

En Colombie-Britannique, les apports de saumon se sont établis à 170 millions de livres, chiffre bien supérieur aux prévisions, rapportant ainsi la somme sans précédent de \$38,600,000 aux pêcheurs. Fut-elle au filet ou à la ligne traînante, la pêche a rapporté des bénéfices élevés; la prise de coho s'est établie à 38,700,000 livres, d'une valeur de \$11,900,000, soit un sommet dans les annales de cette pêche. Le chiffre des caisses de saumon mis en conserve, soit 1,819,000, n'a jamais été si élevé depuis 1958. Pour ce qui est du flétan, les apports sont inférieurs de 3 p. 100 à ceux de 1965, mais le prix moyen à la livre est passé de 34 à 35.8 cents, ce qui a rapporté aux pêcheurs un revenu brut de \$11,500,000. Par contre, les apports de hareng ont nettement baissé, soit de 444,000,000 livres en 1965 à 307,600,000 livres en 1966; la raison principale en est la grève des pêcheurs, tout comme en 1965, sauf que celle de 1966 s'est produite tard dans l'année. Les débarquements de poissons de fond, le flétan excepté, ont atteint le chiffre inégalé de 49,300,000 livres, soit une hausse de 25 p. 100 par rapport à 1965; la valeur de la prise s'est établie à \$3,400,000.

Dans la région de l'Atlantique, les apports ont totalisé 1,900 millions de livres pour rapporter aux pêcheurs 98 millions de dollars, soit une augmentation de 230 millions de livres et de \$100,000 sur 1965. La quantité et la valeur des débarquements se sont accrues dans toutes les provinces, sauf le Québec. Les prises de plie, d'aiglefin et de sébaste ont dépassé celles de 1965, mais l'augmentation est attribuable en majeure partie à la prise de hareng, qui s'est établie à 550 millions de livres contre 405 millions l'année précédente. La baisse des quantités et des prix pour les homards et les pétoncles est